

Élection présidentielle en France

Le logement, grande cause nationale du prochain quinquennat

Début mars à Paris, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération Française du Bâtiment (FFB), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), France urbaine et Intercommunalités de France ont présenté leurs propositions dans le cadre d'une union appelée l'«Alliance pour le logement, grande cause nationale du quinquennat». A cette occasion, les principaux candidats ou leurs représentants à la toute prochaine élection présidentielle (les dimanches 10 et 24 avril) ont été auditionnés.

Les débats ont démontré à quel point le logement était un sujet éminemment politique, au cœur des principales préoccupations des Français. Prendre en compte l'urgence de l'enjeu du logement, c'est aussi aborder les questions de pouvoir d'achat, d'accès au logement, de production, de transition énergétique et d'aménagement des territoires.

Cette journée l'a clairement montré: les Français vivent aujourd'hui une crise du logement, qui risque d'aller en s'aggravant. Face à ce constat, l'«Alliance» a présenté vingt et une propositions regroupées autour de sept grandes actions.

Sept grandes actions pour mieux loger les Français

ACTION 1

Faire du logement un outil en faveur du pouvoir d'achat des ménages

Il s'agit de cesser:

- de durcir les conditions d'accès aux aides au logement;
- de raboter, sous-indexer et sous-évaluer les dispositifs concernés.

Pour cela, il faut conforter le modèle français du logement social, basé sur des dispositifs de long terme comme le livret

d'épargne et la PEEC (participation de l'employeur à l'effort de construction).

ACTION 2

Augmenter la production de logement

Pour cela, il convient de réformer la logique de la fiscalité foncière, de façon à faire cesser la rétention des terrains constructibles. Il convient également de définir rapidement et concrètement ce que recouvre l'objectif de «Zéro artificialisation nette» (ZAN), de façon à pouvoir respecter cet objectif écologique, tout en répondant à la diversité des besoins en logement des Français, en permettant une urbanisation maîtrisée et

DGM
Veron Grauer S.A.

Depuis 1867

**DÉMÉNAGEMENTS
LOCAUX ET INTERNATIONAUX
EMBALLAGE - GARDE-MEUBLES**

24, chemin Grenet - 1214 VERNIER
Tél. (41 22) 732 64 40 - moving@veron-grauer.ch
www.veron-grauer.ch

AZNAR & CIE
CONSEILS EN FINANCEMENT
GESTION D'ASSURANCES

**Notre rôle : vous obtenir le meilleur
taux hypothécaire !**

022 827 19 19 • www.aznar.ch

ADOBE STOCK



Les Français vivent aujourd'hui une crise du logement, qui risque d'aller en s'aggravant.

en veillant à ce que le ZAN ne devienne pas un prétexte facile pour ne plus construire. Il convient enfin de supprimer la «réduction de loyer de solidarité», (RLS) qui grève les capacités d'investissement des organismes HLM (habitat à loyer modéré) et de rétablir un taux de TVA réduit sur l'ensemble de la production de logements sociaux.

ACTION 3

Simplifier les règles - Évaluer les normes
Il s'agit de réduire les recours abusifs contre les permis de construire (PC), comme les

délais de traitement du contentieux relatif aux refus de PC, en mettant en place un médiateur auprès des Préfets sur les refus ou retraits non justifiés.

Il s'agit également de simplifier les règles d'urbanisme pour pouvoir densifier, notamment autour des pôles de gares, et donner à tous le «droit à la ville», et d'expérimenter un «permis déclaratif allégé» dans les zones d'aménagement concertées (ZAC).

Il s'agit enfin d'évaluer le coût, la faisabilité et la pertinence des normes de construction et de leur combinaison.

ACTION 4

Renforcer le rôle du logement comme outil de lutte contre le réchauffement climatique

Il convient d'appeler l'État à amplifier les moyens financiers dédiés à la rénovation thermique du parc locatif social et du parc privé existant, tout en décomplexifiant le système, qui superpose des dispositifs aux règles parfois différentes.

Il s'agit également d'accompagner la mise en place de la RE2020 (Réglementation environnementale 2020) pour les lo- ►



BOU V A R D
F L E U R S
quand la fleur devient un art

Vos fleurs, en distributeur de bouquets, **24/24H** & livraison dans **toute la SUISSE**

Perly-Certoux - www.bouvard-fleurs.ch

NOLICA www.nolica.ch

Vendredi 8 avril au Cercle des Bains.
Rue des Vieux-Grenadiers, 10
Event à ne pas manquer +25

Scannez & découvrez




GOSSIP
22h - 04h

gements neufs, avec des financements publics pour permettre aux ménages et acteurs du logement d'en supporter les surcoûts.

Il s'agit enfin de donner de la visibilité aux entreprises et aux donneurs d'ordre. Cette stabilité apparaît essentielle, notamment pour former les équipes.

ACTION 5

Aider l'accès au logement des ménages les plus fragiles, socialement et économiquement

Il s'agit d'amplifier le «Plan logement», d'abord en le dotant d'une vision budgétaire pluriannuelle et plus importante.

Il s'agit également de créer un parcours sécurisé d'accès au logement pour les jeunes, avec un programme de mesures du type «premier logement»: garanties, attributions simplifiées...

Il s'agit enfin de contrôler l'encadrement des loyers excessifs dans les zones tendues.

ACTION 6

Faire du logement un outil d'aménagement du territoire

Il s'agit de veiller à maintenir une offre de logement sur l'ensemble des territoires.

Il s'agit également de permettre aux collectivités d'adapter certains dispositifs nationaux à leur réalité territoriale, dans le respect des enjeux de cohésion sociale et d'équilibre des territoires.

Il s'agit enfin d'accompagner les collectivités autorités organisatrices de l'habitat dans la mise en œuvre de leur politique locale de l'habitat, en concertation avec

l'ensemble des acteurs et en bonne articulation entre le national et le local.

ACTION 7

Lutter contre la ségrégation territoriale

Il s'agit de faire respecter et de renforcer les obligations fixées par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) en mettant en œuvre, dans chaque quartier relevant de la politique de la ville, un «pacte d'objectifs et de moyens entre l'État (Ministères de l'em-

ploi, de l'éducation, de la santé, des transports, de la justice et de l'intérieur) et les acteurs locaux (collectivités locales, bailleurs, associations)».

Il s'agit également de réviser le découpage actuel du territoire, défini selon trois à cinq zones de tension, pour l'attribution des aides au logement (APL, PTZ - prêt à taux zéro -, aides à la production et l'investissement...), pour mieux l'adapter aux réalités locales. ■

MICHEL LEVRON - PARIS

GROS PLAN

Cinq organismes unis pour lutter contre la fracture sociale et territoriale

- La Fondation Abbé Pierre a pour mission de permettre à toute personne démunie d'accéder à un logement décent et à une vie digne. L'Abbé Pierre, son fondateur, en a été le président d'honneur jusqu'à sa mort le 22 janvier 2007. La Fondation est le relais de sa démarche vers une société plus juste et plus humaine.
- L'USH représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, quelque 593 opérateurs HLM. Elle détient 4,7 millions de logements locatifs et loge environ 10 millions de personnes.
- La FFB est forte de 50 000 entreprises adhérentes, dont 35 000 de taille artisanale. En 2020, ces sociétés réalisaient les 2/3 des 125 milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et employaient les 2/3 des 1 155 000 salariés du secteur de la construction.
- France urbaine est l'association des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. Elle incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires. Portée par des élus de toutes tendances, elle est composée de 106 membres.
- Intercommunalités de France promeut la coopération intercommunale. L'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe. Elle fédère près d'un millier d'intercommunalités.



La rénovation de baignoires et douches est notre affaire, depuis 1986.

Vitrifications de surfaces céramiques. Choisissez l'original !

Notre système de rénovation THS est unique! Le revêtement THS, cuit sur place, est une plastification fine qui contient des micropépites d'acier ce qui lui confère une qualité extrêmement solide et lisse.

Garantie 5 ans.

Tenosa SA • Av. de Morges 37, 1027 LONAY
Tél. 021 801 47 37 • Fax 021 801 71 31 • www.tenosa.ch



Cuisine de terroir et de saison

Notre tartare de bœuf.

9, rondau de Carouge • 1227 Carouge GE
Tél. 022 342 58 58 • info@lekudeta.ch
www.lekudeta.ch

Depuis 2002 à Carouge